

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSJS	Date	2 juin 2025
Numéro	25.356	Heure	14h52

Auteur-e(-s) : Groupe libéral-radical – Le Centre

Titre : Dossier électronique du patient, où en est-on ?

Contenu :

Au début de la dernière législature, les députés ont été invités à s'inscrire au Dossier électronique du patient, sur un système géré par La Poste. Depuis, aucun progrès.

Récemment, on a appris que tous les autres cantons romands sont passés du système de La Poste au système CARA, après une rupture entre les deux prestataires pour cause d'infrastructure et de risque concernant la protection des données.

- Pourquoi le canton de Neuchâtel a-t-il décidé de faire cavalier seul ?
- Quand va-t-on enfin pouvoir utiliser ce système (ou un autre) ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Francis Krähenbühl

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :